



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-130115>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-130115**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : AP-HP. Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26750045200565

**Ville** : BOBIGNY

**Code postal** : 93009

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Identifiant interne de la consultation** : 25GH943TVX

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Olufèmi LALEYE

**Adresse mail du contact** : avc-cellule.marches@aphp.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 148955722

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : En application de l'article R2143-3 du code de la commande publique, le candidat produit à l'appui de sa candidature : Le formulaire DC1 ou équivalent en version originale ou une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 et aux 1° et 3° de L2141-4 du code de la commande publique, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Le formulaire DC2 ou équivalent, les mentions du capital et du chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante. Ce formulaire est disponible sur le site du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> En complément du formulaire DC2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du

29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : En application de l'article R2143-3 du code de la commande publique, le candidat produit à l'appui de sa candidature : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-13 à R2142-14 du code de la commande publique c'est-à-dire : Le candidat devra fournir toutes pièces attestant de ces capacités : certificats professionnels, qualifications, agréments, certification et notamment le numéro d'accréditation COFRAC dans le domaine des prélèvements eaux et des analyses. Notamment, il précisera son effectif dédié à la maintenance au sein de l'entreprise. Enfin, il démontrera la certification de la société dans le domaine des prélèvements et analyses des effluents ou fournira tout élément de preuve de l'engagement réel et sérieux dans une démarche qualité pour son activité maintenance. Le candidat devra indiquer les expériences et références professionnelles, détaillées et contrôlables, portant sur des prestations similaires, effectuées sur les trois dernières années, dans le contexte hospitalier ou d'exigence similaire (agro-alimentaire, industrie pharmaceutique, laboratoires, etc). Le candidat fournira les coordonnées des clients pouvant être contactés par le groupe hospitalier pour appréciation.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 06/01/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Exigée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Prix : 60% Valeur technique : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Autocontrôles des effluents des HUPSSD

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71620000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Marché à prix mixte. La part forfaitaire correspond aux prestations d'autocontrôle des effluents. La part à bon de commande correspond aux prestations ponctuelles. Le marché est conclu pour une période de quatre (4) ans à compter du 1er février 2026 ou de sa date de notification si celle-ci intervient postérieurement.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Seine-Saint-Denis

**Durée du marché (en mois)** : 48

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : La visite du site est obligatoire pour chaque site. La visite sera effectuée uniquement sur rendez-vous, il vous appartient de contacter : Site Avicenne : Sali Buni 01 48 95 50 70 Site Jean Verdier : Moussa Fofana 01 48 02 66 55 Site René Muret : Youssef CHOAI B 01 41 52 59 17.

**Autres informations complémentaires :** Conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier le ou les candidats les mieux classés, sur tout ou partie des éléments composant leur offre. Le marché pourra également être attribué sur la base des offres initiales (sans négociation). La signature de l'offre est possible mais n'est pas obligatoire. Seul le candidat informé que son offre est retenue est tenu de la signer. Seule la transmission par voie électronique est autorisée à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2025**